

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS (1^{er} trimestre 2012)



La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité (***) relatifs au 1^{er} trimestre 2012:

(En DT)

Désignation	1 ^{er} Trimestre 2012	1 ^{er} Trimestre 2011	Au 31/03/2012 (*)	Au 31/03/2011 (*)	Au 31/12/2011 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	42 870 950	36 914 697	42 870 950	36 914 697	262 672 945
Coût d'achat des marchandises vendues	36 843 660	33 171 404	36 843 660	33 171 404	228 506 287
Charges financières	11 339	11 906	11 339	11 906	212 994
Produits financiers	575 348	387 379	575 348	387 379	4 092 532
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	57 763 003	37 052 857	73 009 815
Délai moyen de règlement des fournisseurs (**)	-	-	156	141	150
Nombre d'agences officielles	-	-	20	19	20
Masse salariale	2 395 477	1 570 188	2 395 477	1 570 188	8 997 620
Effectif fin de période				316	314

Faits saillants

- Le chiffre d'affaires au 31/03/2012 a atteint 42,871 MD contre 36,915 MD au 31/03/2011, soit une progression de 16,13%.
- Une amélioration de la marge brute de la période qui est passée d'un taux 11,28% courant le premier trimestre 2011 à un taux de 16,38% pour le premier trimestre 2012. Cette évolution est justifiée entre autre par le fait que la marge brute courant le premier trimestre 2011 tient compte d'une provision nette sur stock pour un montant de 1,3 MD relative aux dégâts constatés sur le stock des véhicules neufs suite aux événements survenus en Tunisie durant le mois de janvier 2011.
- La variation positive des produits financiers du 1^{er} trimestre 2012 par rapport à la même période de l'année écoulée est expliquée par une augmentation des produits des placements SICAV qui sont passés d'un montant de 20 mD au 31/03/2011 à 197 mD au 31/03/2012.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 57,764 MD au 31/03/2012 contre 37,053 MD au 31/03/2011.
- L'augmentation de la masse salariale est justifiée par :
 - L'augmentation généralisée des salaires et par l'application effective du statut du personnel de la société.
 - L'octroi de promotions à certain nombre du personnel de la société.
 - La charge salariale supplémentaire relative à l'intégration d'un certain nombre de personnel intérimaire.

(*) Les chiffres arrêtés sont extraits des **situations comptables provisoires** à la date de cette publication.

(**) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

(***) Ces chiffres sont libellés en Dinars Tunisiens.

20/04/12

X

Vendredi 20 Avril 2012